

Lettre d'information sur le projet solaire photovoltaïque de la commune de LASSICOURT (10)

VALOREM

Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°1
Oct. 2016

SOMMAIRE

Un projet photovoltaïque sur un délaissé d'aérodrome	p 1
Pourquoi un projet photovoltaïque à Lassicourt ?.....	p 2
Fonctionnement d'un parc solaire	p 3
Un projet de longue date	p 3
VALOREM, qui sommes-nous ?.....	p 3
Des projets se concrétisent déjà en Nouvelle Aquitaine	p 4
Vous tenir informés	p 4

En relation étroite avec la municipalité de Lassicourt et le Département de l'Aube, la société VALOREM étudie la possibilité d'implanter un projet de parc solaire photovoltaïque sur la commune de Lassicourt.

Cette lettre d'information vous présente l'avancement du projet et la société VALOREM.

Un projet photovoltaïque sur un délaissé d'aérodrome

Un parc solaire photovoltaïque au sol est une centrale de production d'électricité qui valorise l'énergie du soleil. Le projet est situé sur l'aérodrome de Brienne-le-Château, plus précisément sur la marguerite nord-est, une ancienne zone de « stationnement » des avions de l'OTAN. Le projet couvrira 37 hectares dont 25 de panneaux photovoltaïques.



Projet d'implantation quasi-définitif du parc photovoltaïque de Lassicourt

Lettre d'information n°1, Octobre 2016
Commune de Lassicourt

Directeur de la publication : Communication VALOREM

Impression : VALOREM

Contact : www.valorem-energie.com

Lettre d'information sur le projet solaire photovoltaïque de la commune de LASSICOURT (10)

Pourquoi un projet photovoltaïque à Lassicourt ?

Le projet de Lassicourt est le projet photovoltaïque développé par VALOREM le plus au nord du territoire français. Néanmoins, il présente de très nombreux atouts et un réel potentiel pour valoriser l'énergie solaire.

- **Le photovoltaïque comme nouvelle vocation pour un espace délaissé :** Le projet est situé sur un délaissé de l'aérodrome de Brienne-le-Chateau. Cette zone, en friche pendant de nombreuses années, va désormais trouver une valorisation en tant que parc solaire photovoltaïque. Ainsi, le photovoltaïque permet de développer un mix d'énergies renouvelables locales, sans porter atteinte à l'activité agricole ou forestière.

- **Une implantation qui respecte l'environnement :** L'implantation envisagée respecte intégralement l'environnement proche. En effet, la ceinture de haies limite considérablement la visibilité du site, ce qui permet une excellente intégration paysagère. Toutes les zones de biodiversité identifiées comme sensibles sont intégralement évitées.

- **Des conditions suffisantes pour un projet économiquement viable :** Le site étudié s'étend sur une surface de 42 hectares. Les panneaux photovoltaïques couvriront une zone de 25 hectares, ce qui est très important. Proche du poste source, situé à Saint-Léger-sous-Brienne, les coûts de raccordement électrique seront limités. Enfin, l'ensoleillement est suffisant car l'évolution technologique nous permet de plus en plus, de développer des projets au-delà du sud du territoire français.

- **Une énergie verte et durable :** D'une puissance d'environ 16,5 MWc, l'installation couvrira la consommation annuelle de 7 280 foyers et évitera ainsi le rejet de CO₂ équivalent à 10 280 voitures.

- **Un projet source de retombées économiques :** Porté par le département de l'Aube et la municipalité, l'installation est source de retombées économiques pour le territoire. La commune de Lassicourt, le Département de l'Aube et la Communauté de Communes des Lacs de Champagne, seront les principaux bénéficiaires des taxes fiscales auxquelles est assujéti le parc photovoltaïque.

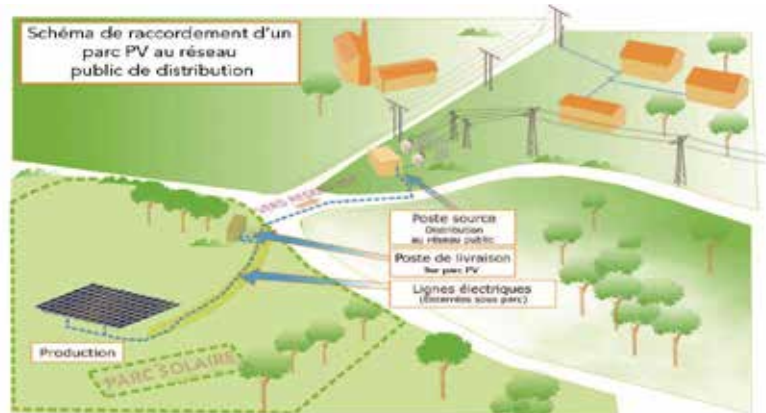


Parc solaire photovoltaïque du Bétout (33)

Lettre d'information sur le projet solaire photovoltaïque de la commune de LASSICOURT (10)

Le fonctionnement d'un parc solaire

La mise en place d'un parc solaire a pour objet la production d'électricité. En fonction du matériel mis en place, la production de kWh sera plus ou moins importante. Malgré tout, quelle que soit la technologie retenue, l'intégralité de la production électrique est exportée vers le réseau de transport d'électricité (RTE) ou le réseau de distribution d'électricité (ErDF). Il n'y aura donc pas de stockage d'électricité sur site.



Les panneaux photovoltaïques produisent de l'électricité sous forme de courant continu. Les onduleurs transforment le courant continu en courant alternatif et le rendent conforme aux spécificités du réseau de transport et de distribution.

Enfin le poste de livraison, véritable organe de contrôle du parc, compte et centralise les informations sur la production électrique de l'installation. C'est le poste de livraison qui fait l'interface entre la centrale solaire et le réseau ErDF ou RTE.

Un projet de longue date

Les premières réflexions au sujet d'un potentiel projet photovoltaïque sur la commune de Lassicourt ont débuté avec les élus courant des années 2000. Un premier projet a été abandonné suite aux évolutions réglementaires du moratoire photovoltaïque de 2011. Depuis 2014, VALOREM développe un nouveau projet. Il présente un réel potentiel pour valoriser l'énergie solaire et de multiples intérêts pour le territoire. De nombreux échanges ont eu lieu avec les différentes institutions locales, comme la municipalité de Lassicourt, la communauté de communes des Lacs de Champagne, le Département de l'Aube, le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, etc.

Dans ce contexte, nous avons relancé dès avril 2016 les études environnementales afin de déposer en fin d'année une nouvelle demande de Permis de Construire. Ce dernier nous permettra de candidater au prochain appel d'offre solaire, et si nous sommes lauréats, de construire le projet solaire.

VALOREM, qui sommes-nous ?

Fort de plus de 22 ans d'expérience, le groupe VALOREM a pour métier le développement, la construction et l'exploitation de parcs de production d'énergies renouvelables.

Pionnier de l'éolien, VALOREM a élargi son bouquet énergétique à de nouvelles ressources durables, notamment l'énergie solaire et l'hydraulique, et à de nouveaux territoires (Europe de l'Est, Afrique, Caraïbes...). La société compte 180 salariés (ingénieurs, géographes, juristes, techniciens...) répartis dans 4 agences (Amiens, Bègles, Carcassonne et Nantes) ainsi que dans nos bases de maintenance locales.

En favorisant les partenaires locaux et nationaux pour la fourniture des matériaux (modules photovoltaïques, structures supports, postes électriques) et les entreprises de BTP, nous participons au développement et à la pérennité de la filière photovoltaïque française.

Nos références de développement

Développement :

- Photovoltaïque :
 - > 125 MWc de PC en instruction
 - > Près de 100 MWc lauréats des appels d'offre nationaux, choisis pour leurs qualités en matière d'innovation, de vertu environnementale et de pertinence économique
- Eolien : 780 MW de PC obtenus

Lettre d'information sur le projet solaire photovoltaïque de la commune de LASSICOURT (10)

Des projets se concrétisent déjà en Nouvelle Aquitaine

Depuis 2009, VALOREM développe des projets photovoltaïques au sol autour de ses différentes agences, notamment en Aquitaine. Ces projets ont été élaborés dans un réel esprit de développement durable : préservation de l'environnement, intégration dans le tissu social et économique local.

3 projets photovoltaïques lauréats de l'appel d'offre CRE 3

Dans le cadre de l'appel d'offre photovoltaïque dit CRE3, les projets de BRACH ENERGIES (commune de Brach en Gironde), SAINTE HELENE ENERGIES et PUY BACOT ENERGIES (commune de Sainte Hélène en Gironde) ont été sélectionnés par le Ministère de l'Environnement. Nous voyons là une reconnaissance pour le travail accompli par VALOREM et ses équipes, mais également par les partenaires locaux qui nous suivent et nous soutiennent depuis plus de 7 ans sans jamais baisser les bras.

Totalisant une puissance de 35 MW, la production de ces trois nouveaux parcs est estimée à 50 GWh/an, soit environ 60% de la consommation électrique de la Communauté de Communes de la Médullienne !

	BRACH ENERGIES	PUY BACOT ENERGIES	SAINTE-HELENE ENERGIES
Puissance	11,2 MWc	12 MWc	12 MWc
Surface	32 ha	37 ha	36 ha
Production annuelle	15,7 GWh/an	17 GWh/an	17 GWh/an

« Made in Aquitaine », ces parcs sont exemplaires du fait de leur ancrage local

VALOREM porte les projets, EXOSUN fournira les supports des panneaux solaires mobiles dits « trackers » et FONROCHE les panneaux solaires. Lors de la construction, nous ferons appel à des entreprises locales notamment grâce au partenariat engagé avec le Club des Entrepreneurs du Médoc. Ce sont plus de 3 millions d'euros qui devraient être confiés aux entreprises locales dans les différents aménagements des sites. Ces parcs vont également générer des recettes pour les collectivités : environ 80 000 € chacun (240 000 € au total) de fiscalité pour les communes et communautés de communes.

Vous tenir informés de l'avancement du projet

La lettre d'information permet de communiquer les informations principales à l'ensemble des habitants de Lassicourt et aux différents partenaires.



Votre contact VALOREM
Chargé du projet

Florian FILLON
Mobile : 07 75 11 43 00
florian.fillon@valorem-energie.com
213 cours Victor Hugo
33323 BEGLES CEDEX

www.valorem-energie.com